PNM1.2 Demande de modification - Annexe A

Gouvernement du Québec Ministère de l'Environnement



MINISTERE DESTRANSPORTS DIRECTION REGIONALE 3-1

Bureau du sous-ministre

Mai 29 1 2 5 6 '85

Sainte-Foy, le 23 mai 1985

Monsieur Pierre Michaud Sous-ministre Ministère des Transports 700, boul. St-Cyrille est 29e étage Québec, QC G1R 5H1

Ministère des	Transports	1
Dir. Rég.	voir vu	
Construction	9 9	I while it
Entratien		mi em
Personnel		lu lu
Administration		C
Dossiers		٩

OBJET: Autorisation de l'aéroport de Kangigsuk Contral No 398-0902-Notre dossier: 240-BJ358-10

Cher collègue,

Je vous reporte à la lettre que vous m'avez adressée le 9 avril dernier dans le cadre de la demande d'autorisation du projet mentionné en titre.

Conformément à l'article 201 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je vous informe que la Commission de la qualité de l'environnement Kativik a décidé d'autoriser ce projet suivant les coordonnées contenues dans l'étude d'impact qui a été soumise.

La Commission assortit cette autorisation de deux (2) conditions:

- 1) Le promoteur fournira à la Commission pour approbation le tracé précis de la route d'accès à la piste d'atterrissage. Il convient de noter ici que l'impact de la route d'accès sur la communauté sera important.
- 2) Le promoteur se conformera au règlement sur les carrières et sablières en ce qui concerne le niveau sonore de l'exploitation de celles-ci.

/2...

Outre ces conditions, la Commission recommande de porter une attention particulière aux programmes de formation inuit et d'opportunités d'emplois pour les Inuit.

De façon générale, la Commission considère que le promoteur devrait être en mesure de soumettre un projet pour autorisation suffisamment à l'avance pour éviter que celle-ci soit forcée de travailler dans des circonstances d'urgence.

En terminant, je vous invite à entrer en communication avec le directeur régional par intérim du ministère au Nouveau-Québec, monsieur Jean-Paul Noël (Radisson, 638-8495) qui assurera le contrôle des travaux et qui complétera cette autorisation en fonction de la réglementation en vigueur.

Veuillez agréer, Cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

> PIERRE B. MEUNIER Sous-ministre

> > c.c. MM. Pierre Michaud
> > Jacques-L. Charland
> > Bruno Beauregard
> > Jean-Luc Simard
> > Paul-A. Brochu
> > Daniel Waltz
> > Raymond Néron
> > Euclide Harel
> > Directeur régional
> > concerné
> > Jacques Ménard
> > Guy Bourgault
> > Michel Boivin



Non Deniere

J onlichel

Bureau du sous-ministre

45 DCT 4 15 4 0 '85 Sainte-Foy, le 27 septembre 1985

Monsieur Pierre Michaud Sous-ministre Ministère des Transports 700, boul. St-Cyrille est 29ième étage Québec, QC G1R 5H1

Aéroports projetés à Salluit et Kangirsuk

Conditions d'autorisation

Nos dossiers: 240-BJ357-10 et 240-BJ358-10

391-0902-5

MINISTERE BUS TRUMSPULTS BUREAU DI SOLIS KLINETIKE

OCT 4 1985

PINECTION CONTINUE DER 政皇行动院

Cher collèque,

Je vous reporte aux informations que vous avez soumises le 17 juillet dernier à mon prédécesseur, monsieur Pierre B. Meunier, pour donner suite aux conditions contenues dans l'autorisation de ces deux (2) projets de développement, autorisations qui vous ont été transmises le 23 mai 1985.

Conformément à l'article 201 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je vous informe que la Commission de la qualité de l'environnement Kativik considère que les informations soumises en juillet répondent de façon satisfaisante aux conditions contenues dans les autorisations, conditions relatives au tracé des routes d'accès et au niveau sonore lors de l'exploitation des carrières.

Toutefois, dans le cas de la route d'accès à l'aéroport de Salluit, il y aurait intérêt sur le plan environnemental à ce que la route emprunte dans la mesure du possible le chemin menant à la piste actuelle.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MINISTÈRE des TRANSPORIS BURGAU DU SCUS MANCETE AD SOLAT

3 1985

DIRECTION BENEAUE. C .: DU GÉNIE

Jean-Claude Deschenes Sous-ministre

Peter Jacobs, président de la CQEK A.R.K., a/s du secrétaire Jean-Paul Noël, dir. rég. par intérim (10) Jacques-L. Charland, s.m.a. André Ouellet, s.m.a.

OCT 2 1985

BUREY! Jo ANISTRI TREASPORTS